Au Cœur de Ruy-Montceau

n° 4 | 2021
Juillet

Bulletin d'informations municipales

Mairie de Ruy-Montceau

Mot du Maire

Editorial

La Majorité municipale a voté son premier véritable budget en avril dernier. Ce budget, conformément à notre engagement et malgré les contraintes financières imposées par l'Etat, ne prévoit pas d'augmentation des taux d'imposition, entend répondre aux enjeux de l'après crise sanitaire et traduit notre volonté de mettre peu à peu en œuvre les orientations phares de notre projet tout en veillant à maîtriser le budget de fonctionnement.

Ce budget est donc tout à la fois un budget de consolidation et de projection vers l'avenir. Avec le démarrage du projet de modification/révision du P.L.U. ainsi qu'avec l'étude prospective « Vision 2035 », nous entendons donc donner à la commune les moyens de maîtriser le cours de son destin et de préparer sereinement les conditions de son futur.

Préparer le futur, c'est aussi donner à nos enfants la possibilité d'être les citoyens éclairés de demain : la création du Conseil des Jeunes, véritable lieu d'apprentissage de la démocratie, la mise en place d'un self au sein du restaurant scolaire qui au-delà de son objectif premier donnera les clefs des bonnes pratiques environnementales sont autant de gages donnés aux nouvelles générations ruymontoises.

Je n'en oublie pas pour autant le présent avec :

- Un soutien affirmé en faveur de nos associations et de leurs projets qui contribuent à l'animation de nos villages ;
- La poursuite de la mise en place, les conditions sanitaires l'autorisant enfin, des comités de quartiers qui doivent faire remonter les propositions pour améliorer encore les conditions du bien vivre ensemble ;
- L'arrivée de la vidéoprotection dans la commune afin de préserver la tranquillité des habitants ;
- L'acquisition d'un local commercial et l'aménagement d'un parking rue de la Salière qui, entre autres, auront pour effet de mettre fin aux problèmes de circulation antérieurs.

Il n'y a pas lieu ici d'être exhaustif, simplement de montrer que la Municipalité est au travail dans l'intérêt de tous les habitants.

Je veux enfin adresser mes sincères remerciements à la trentaine de bénévoles ruymontois qui ont œuvré et continuent de le faire au sein du centre de vaccination de L'Isle d'Abeau et plus généralement à tous les personnels médicaux, pompiers, bonnes volontés de la commune qui continuent de combattre l'épidémie et participent ainsi à sauver des vies.

Je vous souhaite un bel été à toutes et à tous !
Bien cordialement.

Denis Giraud

Sommaire

Mot du maire, Vie de la commune - *page 2*
Affaires Sociales - *page 3*
Finances - *pages 4 à 5*
Economie - *pages 6*
Vie de la commune - *pages 7 à 9*
Affaires scolaires et jeunesse - *pages 10 à 11*
Bien vivre ensemble - *pages 12*
Evènement - *pages 13*
Culture, hommage et manifestations - *pages 14 à 16*

«Au Coeur de Ruy-Montceau » est une publication éditée par la mairie de Ruy-Montceau
Directeurs des publications : Denis GIRAUD, Karine PLATEAU
Rédaction : Commission Communication, Services municipaux et Associations
Création graphique, mise en page et impression : Imprimerie CARLE - Bourgoin-Jallieu
Crédit photo : Mairie de Ruy-Montceau, Pixabay, freepik
Tirage : 2400 exemplaires
Imprimé sur papier répondant aux normes de développement durable

Le CCAS

Pour mieux vous servir il nous faut mieux vous connaître

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Les besoins sociaux se définissent comme étant les besoins collectifs d'une population hétérogène auxquels les élus doivent apporter des réponses et des solutions concrètes, comme par exemple faciliter la mobilité sur le territoire par le développement du réseau de transports urbains.
C'est donc la mission première d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ou celle du Conseil d'Administration du CCAS mis en place après les élections municipales. En 1995, le 6 mai, l'Etat promulgue un décret référencé et le codifie au code de l'action sociale et des familles aux articles R.123-1 et R.123-2.
L'analyse des besoins sociaux est en effet une obligation réglementaire. Il est à noter qu'à l'issue de cette analyse un rapport sera rédigé. Si celui-ci s'appuie sur le panel le plus représentatif de la population, il devient un outil stratégique et essentiel pour le développement et la cohésion de notre belle commune qui, de surcroit, est en pleine évolution démographique.
Ce document est le gage d'une politique sociale la plus adaptée.
A ce jour, aucun rapport n'a été rédigé, il nous faut donc définir les contours de l'analyse pour ensuite faire ressortir la ou les problématiques. Nous avons recueilli des données auprès du Conseil Départemental, de la mission locale de Bourgoin-Jallieu, de la CAF. Mais il est important et pertinent de compléter ces données par des questionnaires et des enquêtes réalisés auprès de la population. Nous avons donc établi un document que vous trouverez en ligne sur le site de la Mairie, sur Facebook, ou à l'aide du QR code ci-dessous. Un exemplaire papier pourra également vous être remis en mairie sur simple demande.
Nous vous remercions par avance pour le temps que vous accorderez à ce questionnaire.
Effectivement le CCAS, n'est pas seulement voué et dévoué aux personnes âgées, mais il est présent pour l'ensemble de sa population. Merci de bien vouloir remplir le questionnaire pour le 31 juillet au plus tard.

On compte sur vous !

https://cutt.ly/cnSlybq

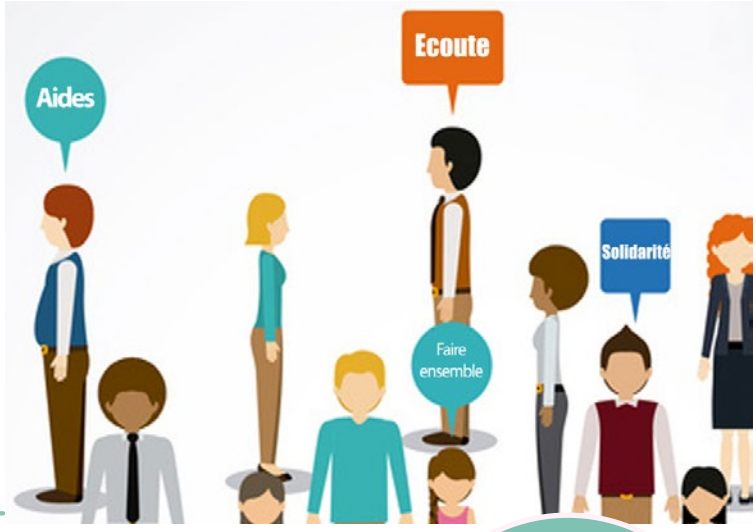

Souhaitons-leur la bienvenue

137 LOGEMENTS

Depuis quelques jours, de nouveaux arrivants s'installent sur notre belle commune.
Tous ne sont pas nouveaux, certains Ruymontois ont juste changé d'adresse.
En tout ce sont 120 logements qui ont été livrés au Clos de la Plaine et 17 aux Aurelys.
Bienvenue à eux !

Budget 2021

Préparer l'avenir de notre commune !

Le budget 2021 de notre commune constitue le premier véritable budget de la nouvelle municipalité. S'inscrivant pleinement dans la ligne des engagements de campagne de la nouvelle équipe, il contient les marqueurs forts de l'action municipale à venir.

Le budget proposé et voté le 6 Avril dernier en conseil municipal, bien qu'encore fortement marqué par l'impact de la crise sanitaire et l'incertitude liée à l'évolution de l'épidémie d'une part et soumis d'autre part aux contraintes imposées par la stratégie gouvernementale relative aux finances des collectivités territoriales, traduit une triple volonté de la Municipalité :

- Préserver le pouvoir d'achat des Ruymontois: conformément à l'engagement de campagne de la liste « Atout Cœur », il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition ;
- Dégager des marges de manœuvre de manière à pouvoir financer les investissements à venir à même de répondre à l'attente des habitants ;
- S'inscrire dans une dynamique de développement durable et de protection de l'environnement.

Le budget de la commune, comme tout budget d'une collectivité, s'articule entre le fonctionnement et l'investissement, lesquels doivent s'équilibrer.

Le budget de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement des services communaux.

Les recettes proviennent des impôts et taxes, des dotations de l'Etat et du produit des services fournis à la population.

Acté dans la Loi de Finances 2018, le dispositif de suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales qui induit une forte perte pour les collectivités, poursuit son déploiement en 2021 avec toutefois, cette année, l'introduction au titre de la Loi de Finances, d'un mécanisme de compensation.

De même, la perte pour la CAPI de l'attribution du Fond National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) entraînera en 2021, une baisse de 50% de cette recette pour la commune.

Attribuée dans un contexte de stabilisation des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), principal concours financier de l'Etat, s'inscrit dans une logique de réduction continue pour la commune de Ruy-Montceau, liée à un écrêtement en raison du potentiel fiscal de la commune et dont il a fallu nécessairement tenir compte.

Les dépenses regroupent les charges nécessaires au fonctionnement de la collectivité : entretien et consommation des bâtiments, traitements (salaires) des agents, subventions, intérêts de la dette, etc.

En matière de dépenses de gestion courante, la prévision est diminuée en raison d'efforts attendus notamment sur les consommations énergétiques des bâtiments du fait d'une gestion raisonnée des contrats de maintenance. Cette capacité à investir, est cependant affectée par l'inscription au budget 2021 d'une somme de 62 683,55€ au titre de la pénalité pour insuffisance de logements locatifs sociaux durant la période triennale 2017-2019 en application de la loi SRU.

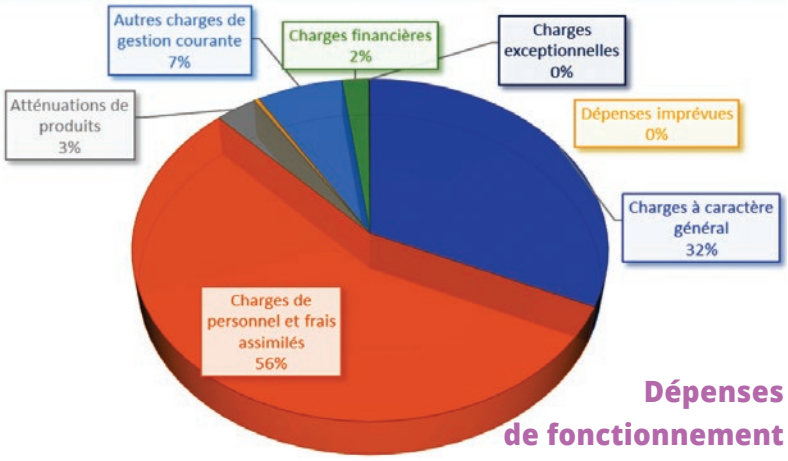

Dépenses de fonctionnement

Les charges de personnel évoluent pour préserver la capacité de la collectivité à soutenir l'activité des services en direction de la population et intégrer la refonte du régime indemnitaire des agents puisque cette obligation s'imposait aux collectivités dès 2016.

Malgré le contexte sanitaire et peut-être surtout en raison de celui-ci, la Municipalité a choisi de maintenir en 2021 son soutien aux associations et organismes divers ainsi qu'au CCAS.

Les charges financières correspondent aux annuités des charges d'intérêts des emprunts en cours hérités par la nouvelle Municipalité.

La Municipalité soutient le CCAS

Le budget d'investissement retrace les recettes et les dépenses engagées par la municipalité pour réaliser des travaux d'aménagement afin de mener à bien le projet municipal.

Les recettes proviennent de dotations et subventions, de ventes de patrimoine, de dotation globale d'équipement, du fond de compensation de la TVA, etc..

Le budget 2021 prévoit des recettes réelles d'investissement issues principalement de l'autofinancement dégagé par les sections de fonctionnement et d'investissement, preuve de la prudence budgétaire de la nouvelle équipe.

Cet autofinancement, forcément limité par l'impact du remboursement de la dette préexistante, ne saurait seul permettre à la collectivité de financer les dépenses d'investissement nécessaires à la mise en œuvre des projets de l'équipe municipale.

Ce besoin de financement supplémentaire se traduira en 2021 par un emprunt dont la concrétisation toutefois ne se réalisera qu'en fonction de l'avancement des projets et après une recherche active de co-financeurs potentiels.

Les dépenses concernent les acquisitions immobilières et le remboursement des emprunts.

Le budget 2021 traduit ainsi l'ambition de la Municipalité de revitaliser les centres-bourgs de Ruy et Montceau à travers, entre autres, la poursuite de la révision/modification du P.L.U, des études d'aménagement des centres-villages à court et moyen terme, l'aménagement d'un self au sein du restaurant scolaire de Ruy, la mise en place progressive de la vidéoprotection, la rénovation du système de chauffage des bâtiments publics de Montceau...

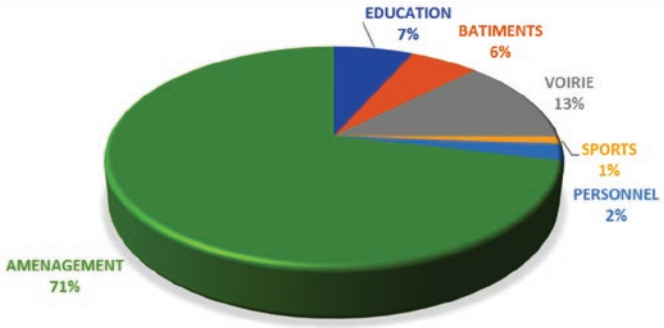

Dépenses d'investissements

A travers son premier véritable budget, la Municipalité entend ainsi proposer aux Ruymontois une feuille de route claire mettant en œuvre des principes de bonne gestion : maintenir, voire accroître, les recettes sans augmentation de la fiscalité, et maîtriser les dépenses de fonctionnement pour permettre les services et investissements nécessaires à l'amélioration des conditions de vie des habitants.

Marché Ruymontois

Ruy-Montceau a la chance d'avoir 4 marchés hebdomadaires sur la commune, avec une production locale pour une grande partie d'entre eux.

Mercredi à Ruy de 8h à 12h30

- M et Mme Parise (fruits et légumes)
- Emilien Lepore (traiteur)
- Yoann Segura, la Ferme du St Bernard (fromages de chèvre)

Jeudi à Montceau à partir de 16h

- Kellly Guinet, My Bio Coccinelle (fruits et légumes)
- Edualdo Mingoia (fromages)
- Régine Allegret-Pilaud, le verger du bois (confitures et gelées florales)

Vendredi à Ruy à partir de 16h

- Yoann Segura, la Ferme du St Bernard (fromages de chèvre)
- Cécile Wackenthaler, l'Atelier des petits biscuits
- Benedicte Tarrare, un Jardin de Douceur (savons à froid et cosmétiques naturels)
- Vanessa Bovagnet-Pascal, un Bocal d'Essentiel (produits en vrac)
- Dominique Orts, les Authentiques de Domi (confitures)
- Théo Lepage, le Fumoir Français (plats à emporter)

Dimanche à Ruy de 8h à 12h30

- Sylvain Laborie, les Bergers Pyrénéens (fromages et fruits régionaux)
- Laurent Campeggia (fruits et légumes)
- Emilien Lepore (traiteur)

Comité de quartier

Concertation Citoyenne

CONSTRUIRE LA VILLE ENSEMBLE

Faire participer les Ruymontois à la vie de la commune, favoriser la vie citoyenne et cibler concrètement les besoins des habitants, telle est la volonté de la nouvelle équipe municipale. C'est pour cela que nous créons les conseils de quartier, au nombre de 15, ils sont ouverts aux habitants et ont déjà démarré.

Le conseil de quartier est un outil privilégié d'expression des habitants de la commune, destiné à servir la démocratie locale et à promouvoir une citoyenneté active. Le conseil de quartier est un lieu de participation des habitants qui vient compléter la démocratie représentative. Son rôle est différent et complémentaire de celui du conseil municipal et des associations locales.

Le conseil de quartier traite des questions d'intérêt général propres au quartier.

C'est un lieu d'initiative et de réflexion ayant pour objectifs d'améliorer le cadre de vie, de valoriser, de promouvoir et embellir le quartier.

Il est le lieu privilégié de la concertation entre ses habitants, les associations, les entreprises du quartier, la municipalité et les différentes institutions intervenant sur le territoire.

Ainsi, auprès de la municipalité, le conseil de quartier contribue à la vie des quartiers et peut :

- Donner son avis ;
- Imaginer et concevoir des projets ;
- Faire des propositions ;
- Interpeler le Maire par l'intermédiaire de l'élu ou des élus référents ;
- Etre consulté par le Maire et les élus ;

Auprès des habitants, il doit rechercher à :

- Encourager l'expression ;
- Développer les liens sociaux et les partenariats ;
- Faciliter la communication et les rencontres ;
- Favoriser la mobilisation ;
- Transmettre les informations ;

15 CONSEILS DE QUARTIERS : LES PREOCCUPATIONS QUOTIDIENNES

La commune grandit ainsi que la nécessité d'une concertation cohérente et efficiente. C'est dans cet objectif que la commune a été divisée en 15 quartiers créés en fonction des problématiques de chaque zone. Sur les pages suivantes, vous retrouverez ce découpage et les élus référents qui animeront les conseils de quartier avec les habitants.

N'HESITEZ PAS A VOUS INSCRIRE.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Durant les réunions directement auprès de votre élu référent
Par courriel auprès de l'adjoint en charge des conseils de quartier : Eric SCHULZ @ e.schulz@ruy-montceau.fr en lui précisant vos coordonnées.

Comité de quartier

A chaque quartier son élu référent

Roziere Loudon

Enguerrand BONNAS

Malavent

Lydia Berenfeld

Ratelle Lavitel Montlambert

Frédérick CHATEAU

Les Cantinières

Lionel Ballet

La plaine - La pitre

Karen ANDREIS

Centre Ruy - Lavaizin

Marie-Pierre Ferlet

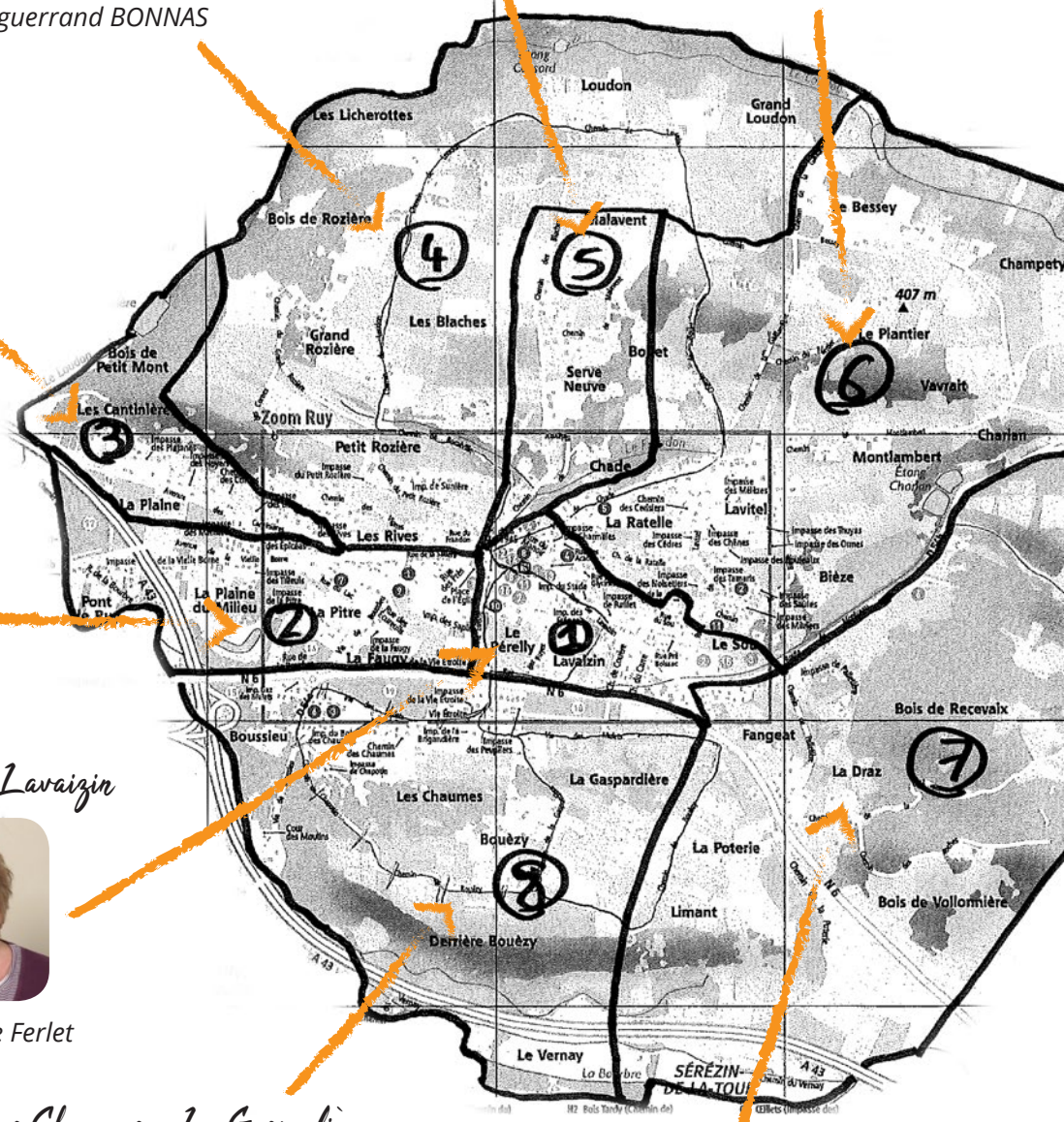

Les Chaumes - La Gaspadière

Olivier Marie-Claire

La poterie La Draz Palletiere

Véronique Reboul

Les Traineaux Le Vernay

Aristide RICCIARDONE

Dardes Envers Saint Pierre

Didier De Belval

Le Dôme

Sandrine Chavent

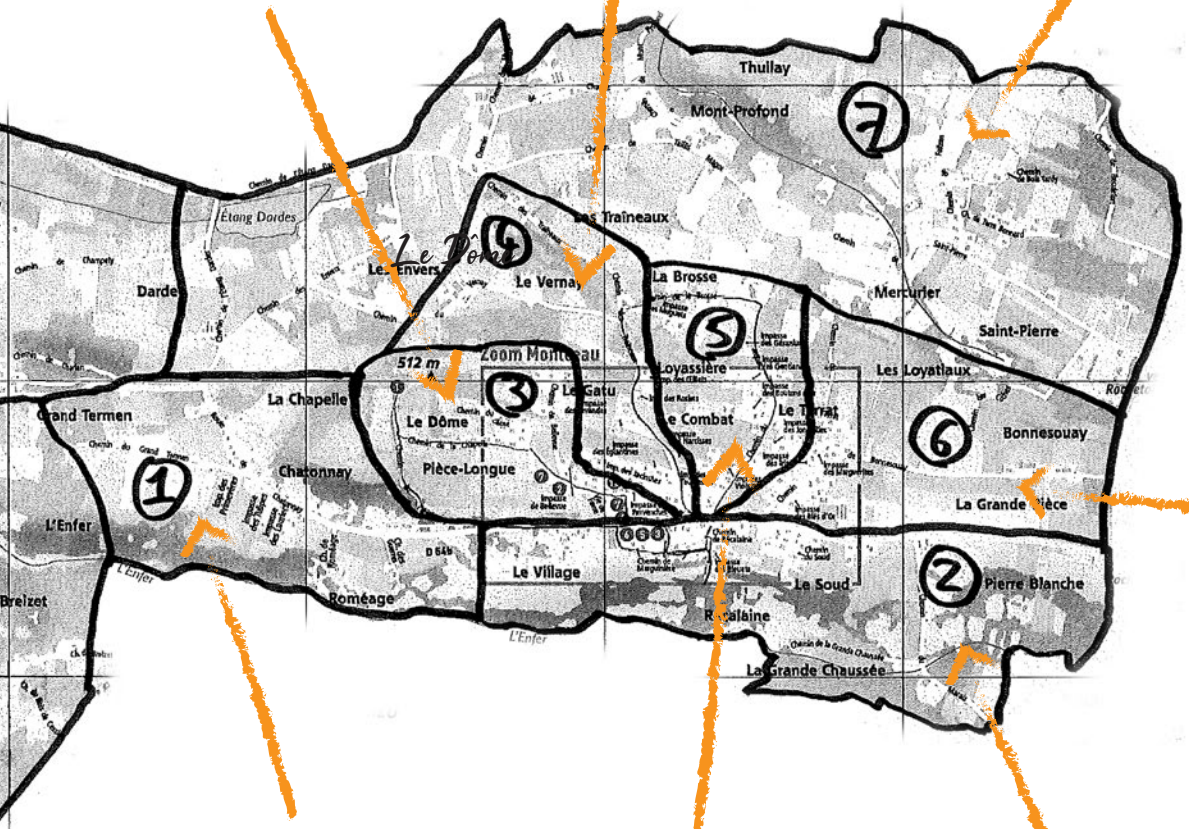

Bonnesouay

Franck CONESA

Chatonnay La Chapelle

Stéphane Veyet

Le Combat

Madeleine Hanus

Rue Centrale Le village

Jean-Luc VERJAT

Les Scolaires

Des évolutions dans vos écoles

Près de 63% de familles ayant des enfants à l'école sur Ruy-Montceau ont répondu à un questionnaire concernant la restauration scolaire, la garderie et le centre de loisirs. Suite aux attentes précisées dans vos réponses, nous souhaitions vous présenter les évolutions à compter de la rentrée de septembre 2021.

La ville de Ruy-Montceau participe donc aux frais de chaque repas pris dans ses restaurants scolaires.

L'inscription en restauration scolaire comprend :

Le coût du personnel pour la prise en charge de l'enfant de 11h30 à 13h30

Les coûts de production, de livraison et de préparation de ce repas.

Toute modification ou annulation de réservation doit être faite via l'espace citoyen www.espace-citoyens.net/ruy-montceau/espace-citoyens/ au plus tard le jeudi avant 12h pour la semaine suivante.

Garderie

A compter de la rentrée de septembre 2021, la garderie du soir accueillera les enfants jusqu'à 18h30. L'incidence de ce temps supplémentaire pour la garderie représente pour la Commune 3 200€ soit en moyenne 0,09€ par enfant fréquentant la garderie. Pour fiabiliser les inscriptions des enfants à la restauration ou périscolaire, les Agents de la Commune seront équipés de tablettes pour remplacer l'utilisation des feuilles de pointage.

La mise en place des tablettes représente un coût de 2600€.

Le Ram, la ferme Pédagogique

La P'tite Ferme Bohème a été invitée par le RAM* « Les petits explorateurs » dans la cour de l'école maternelle de Ruy ce vendredi 11 juin.

Cette activité était l'occasion pour les enfants de s'approcher au plus près des animaux, de les caresser et de leur donner à manger. En parallèle, quelques jeux ludiques étaient proposés comme apprendre à traire une vache (fausse évidemment !)

Ce projet n'est que le début d'une belle collaboration entre l'école et le RAM.

** RAM : Relais d'Assistantes Maternelles*

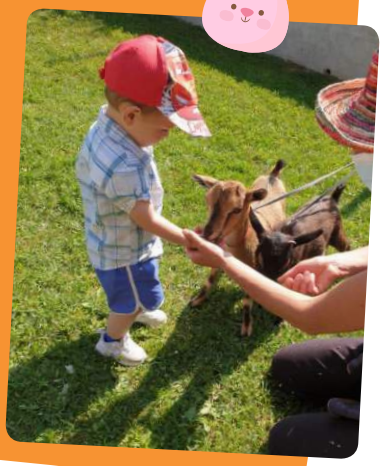

Coût d'un repas : 8,119 Euros

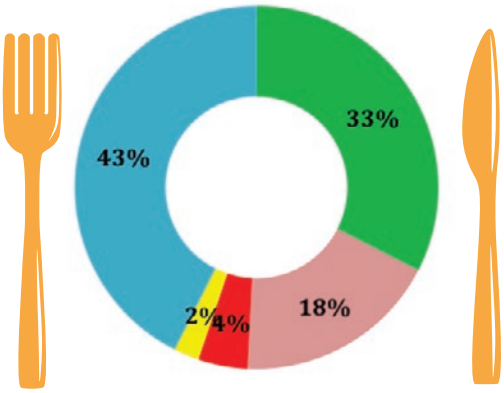

- Masse salariale personnel de restauration
- Masse salariale personnel de propreté
- Fluides/consommation Energie
- Coût Investissement
- Repas acheté au prestataire de restauration

Restauration scolaire

A compter de la rentrée prochaine, un self sera installé sur le restaurant scolaire de Ruy.

Les enfants pourront développer leur autonomie en se servant eux-mêmes sur l'entrée, le fromage et le dessert avant de s'asseoir pour commencer le déjeuner. Avec l'assiette utilisée pour l'entrée, l'enfant ira se faire servir son plat chaud, avant de finir son repas dans un environnement convivial renouvelé.

Dans les deux restaurants scolaires de Ruy-Montceau, pour répondre aux enjeux environnementaux, les enfants assureront le débarrassage dans deux poubelles de tri, afin d'assurer une sensibilisation au gaspillage alimentaire. Et pour pousser l'action jusqu'au bout, une pesée des déchets sera faite grâce à une balance intégrée à la table de tri, avec pour objectif de réduire le poids au fur et à mesure des efforts des enfants.

Enfin, le meuble de débarrassage mettra les enfants à contribution pour trier et ranger dans des paniers les assiettes, couverts et verres.

En 2021, la Commune a investi 52 000€ dans ce nouveau mobilier.

Dès janvier 2022, la loi EGALIM devra s'appliquer pour toutes les restaurations collectives.

Cette loi vise à améliorer la qualité de notre prestation de restauration impliquera de retrouver dans ses menus :

- 50% de produits de qualité avec une origine garantie et durable (dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique)
- 1 menu « végétarien » hebdomadaire.
- Cette démarche prévoit aussi la mise en place d'actions contre le gaspillage.

L'impact prévisible pour la Commune est de 5 700€ soit en moyenne 0,15€ par repas

Nouveauté au centre de loisirs

Les enfants scolarisés de moins de 4 ans pourront s'inscrire au centre de loisirs dès le mois de septembre 2021. Les inscriptions sont à faire auprès de Léo Lagrange.

De nouveaux équipements dans les classes

Enfin, les écoles maternelles et élémentaires du Centre voient accroître leurs effectifs notamment avec les nouveaux arrivants sur la commune, ce qui induit l'ouverture d'une classe en élémentaire. L'équipement de deux classes sera complété avec la mise en place de tableaux interactifs et de vidéoprojecteurs pour 3 900€.

Participation de la ville en fonction du quotient familial

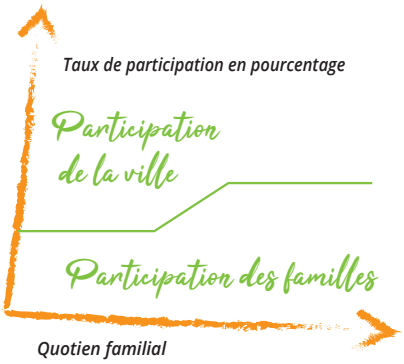

Toutes les familles bénéficient donc d'une subvention de la Ville, y compris celles ayant les revenus les plus élevés. La tarification à 4 tranches permet une répartition plus juste, au plus près des revenus de chaque famille.

Comme tous les autres services, la restauration scolaire connaît une hausse de ses coûts variant de +1% à +2% selon les années, selon l'indice annuel insee réglementaire

Une nouvelle grille tarifaire

Depuis 4 années, les tarifs de la restauration scolaire et de la garderie n'ont pas évolué.
L'évolution de la restauration, mais aussi les investissements réalisés sur les restaurants scolaires amèneront les tarifs par quotient familial à évoluer pour la rentrée de septembre 2021.

Yaplukapark

Situé chemin du petit Mont, à côté de l'étang de Rosière, Yapluka Park est ouvert depuis 2013. Le site accueille un public à partir de 3 ans sur des parcours d'accrobranche et bientôt un Laser Game. Les parcours sont totalement sécurisés avec une ligne de vie continue. Il y a 7 parcours pour les petits et 6 parcours pour les grands.

Un seul leitmotiv : préserver la forêt !

Sur une zone Natura 2000, la philosophie de Eric Cascales, gérant de Yapluka Park, est la préservation de la forêt et de ses arbres. Pour ce faire, des chemins ont été créés et matérialisés par des cordes afin que les gens ne se promènent pas n'importe où. Ainsi, l'eau peut pénétrer le sol qui n'a pas été piétiné. D'ailleurs, on peut constater que dans ces zones, la nature a repris ses droits.

Il faut aussi préserver le peuplement de la forêt en acceptant que des arbres pourrissent sur place au lieu de les couper, ce qui constitue un incroyable garde-manger pour tous les insectes.

Enfin, Eric s'attache à respecter les arbres eux-mêmes. C'est ainsi que, pour poser ses plateformes, il passe progressivement à des techniques de perçage, plus respectueuses de l'arbre qui cicatrice, plutôt que du serrage, qui empêche la circulation et donc empêche l'arbre de se développer convenablement, ce qui le fragilise beaucoup plus rapidement.

C'est ainsi que l'année se divise en 2 périodes: celle de l'accueil du public du printemps à l'automne, le reste de l'année étant consacré à l'entretien du site.

Un parc vieillissant :

Ce site est malheureusement vieillissant, ce qui engendre beaucoup de travaux. C'est pourquoi Eric s'est fixé une échéance de 5 ans avant de déménager son activité. Mais il n'est pas dit qu'il quittera la commune...

La parole aux élus

«Citoyens unis pour Ruy-Montceau»

Nous regrettons la démission de notre collègue conseiller municipal Gilles Palomar, et nous souhaitons la bienvenue à Pascal FARIN déjà investi durant 12 années au sein de la majorité du Conseil Municipal. Son dévouement et ses actions au service de la population sont connus et appréciés par les Ruymontois. Nous ne nous exprimerons pas sur l'action (ou plutôt sur l'inaction !!!) de la majorité municipale.... Un seul fait marquant dans cette année écoulée : le refus de la maison médicale pour aucun projet nouveau proposé. Nous resterons attentifs à la bonne utilisation des deniers publics dans les années à venir. Nous souhaitons à tous les Ruymontois une belle période estivale, prenez soin de vous et de vos proches.

«Atout coeur pour Ruy-Montceau»

Le premier budget de la Municipalité a été voté le 6 Avril 2021. Il inquiète, paraît-il, l'opposition municipale qui, à son tour, cherche à inquiéter la population en comparant le montant des dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2021 avec celles de ...2020, année Covid et donc année de dépenses moindres.

On voit bien là le jeu d'une Opposition qui cherche avant tout à faire diversion en évitant d'attirer le regard sur la lente dégradation du budget de fonctionnement de la commune au cours des années précédentes, celle-ci ayant été largement masquée, en effet, par le produit exceptionnel de ventes de foncier appartenant au patrimoine communal.

Classique des Alpes

Départ de la Classique des Alpes Juniors un évènement majeur sur Ruy-Montceau

Créée en 1995 et après une annulation liée à la Covid en 2020, **la classique des Alpes faisait son grand retour à Ruy-Montceau**. Pour des raisons sanitaires et la protection des coureurs, la zone de départ était uniquement ouverte aux détenteurs d'un test PCR, néanmoins les familles des sportifs et certains riverains ont répondu présents.
Avant le départ, Christelle Reille, directrice de la course et présidente du comité régional de la FFC indiquait que c'était une course de reprise mais que les coureurs ont continué à s'entraîner comme des pros durant le confinement, les Allemands et les Belges faisant figure de grands favoris pour cette édition.
Véritable antichambre du monde cycliste professionnel, cette course a notamment révélé de grands champions tels que Andy Schleck, Lars Boom, Tim Wellens et plus récemment les Français Warren Barguil et David Gaudu. Les 120 juniors piaffaient d'impatience et prenaient position sur la ligne de départ 25 minutes avant. C'est à midi que le maire Denis Giraud donnait le départ de l'épreuve reliant notre commune à celle de La Bridoire avec pas moins de cinq cols au programme et la redoutable montée du mont du Chat en point d'orgue. Au final, c'est Ciam Uijdebroeks qui s'est imposé avec plus de 4 minutes d'avance sur le deuxième.

Le podium de la course :
Ciam Uijdebroeks (Belgique) - Luis-Joe Luhrs (Allemagne) - Lenny Martinez (France)
Un grand merci aux services techniques de la commune pour la qualité de leur travail !

Pleins feux sur le COTNI et Michel Baup

Créateur de l'Alpes Isère tour (ex tour du Nord Isère) et de la classique des Alpes juniors, le COTNI, basé à Sainte-Blandine de la Tour, est composé de 5 salariés et pas moins de 300 bénévoles. Nous avons rencontré son directeur Michel Baup, un homme passionné et passionnant dont le rêve ultime est l'organisation des championnats de France cycliste sur le territoire de la CAPI et notamment sur les communes de Bourgoin-Jallieu et Ruy-Montceau.
Nul doute que nous reparlerons de ce projet dans le cadre de la commission Sports de la CAPI.

Retour sur la fête de la musique

La fête de la musique à Ruy-Monceau, une réussite !

Après tant de mois de privations, de restrictions et de protocoles sanitaires, la Commission Culture et le CAM avaient décidé de maintenir cet évènement quand de nombreuses communes autour de nous avaient abandonné.
Bien sûr, les contraintes étaient encore fortes (distanciation, obligation d'un festival assis, couvre-feu...) Mais la fête a été belle ! Et le public a pu profiter d'un spectacle varié et de qualité. Nos artistes amateurs de la scène ouverte étaient enthousiastes, tellement heureux d'être sur scène à partager leurs passions !
Pour mémoire nous avons vu les ados des Minois, un Mashup de Kpop, Gospel Spirit et Akoustik.
Et que dire de Mister Crooner, notre artiste invité, si ce n'est qu'il a mis le feu à la scène avec son swing et ses chansons plus connues les unes que les autres !
Les pieds ont démangé, les mains ont applaudi avec fracas et chacun est rentré avec du bonheur plein le cœur et des paillettes plein les yeux.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine. Ce sera le samedi 18 juin 2022 !

Hommage

Jean-Louis Hollard

Ancien Adjoint de la Commune

Ici à la fanfare de Ruy, au centre, 1ère ligne

Denis GIRAUD et la Municipalité tiennent à saluer la mémoire de Monsieur Jean-Louis HOLLARD, disparu vendredi 23 Avril à l'aube de ses 76 ans.

Proche compagnon de route de Paul de BELVAL, maire de la commune entre 1983 et 2008, Jean-Lou, comme beaucoup l'appelaient, avait été adjoint au Maire de 1983 à 2002, tour à tour en charge des fêtes et des cérémonies, puis de l'environnement et de l'agriculture et enfin de l'urbanisme. Pour ceux qui l'ont côtoyé, c'était un homme dévoué à la chose publique et pleinement engagé en faveur du développement de la commune. Outre ses délégations successives, il avait été responsable de l'organisation du comice agricole en 1985 ainsi que des rencontres avec les Tyroliens de la commune de Grins.

Son ami Patrick Jaillet s'en souvient avec beaucoup de tendresse. « C'était un bon vivant. Je me souviens d'une fois où j'ai cherché au moins 20 minutes ma 2 CV sur le parking de la mairie. Et j'ai retrouvé mon Jean-Lou, avec d'autres, en train de rire : ils avaient rentré ma voiture dans la salle de la Salière ! Elle n'était pas encore comme ça à l'époque. »

« Jean-Lou avait également organisé des sorties en Autriche et en Alsace. Ces voyages étaient organisés pour toute la population, il suffisait de s'inscrire. On en a passé des bons moments ! ». Mais son engagement ne se limitait pas à la vie politique. Ancien marin, il en a été le porte-drapeau à de nombreuses reprises.

La Municipalité adresse à son épouse, ses enfants, ses petits-enfants et toute sa famille ses plus sincères condoléances.

Jean-Louis HOLLARD, 6ème en partant de la droite, avait accepté de partir en dernière position sur la liste de Paul De BELVAL en 2001

Calendrier des manifestations

Juillet 2021		
Mercredi 14 Juillet	Fête du 14 juillet et feu d'artifice	Champ de foire - Salle Lavitel
Week-end du 24 et 25	Tir aux pigeons	Chapelle de Montceau
Septembre		
Samedi 11	Forum des associations	Hall des Sports
Samedi 18	Concert Mathaël	Salle H. Annequin
Week-end du 18 et 19	Journées du patrimoine	La Chapelle de Montceau
Octobre		
Samedi 9	Foire de la St Denis	Champ de foire
Week-end du 16 et 17	Expo peinture avec couleurs et toile	Salle de la Salière
Samedi 23	Concert Ladislava	Salle H. Annequin

Toutes les manifestations annoncées ne se feront qui si les dernières consignes sanitaires le permettent.

Annonces des manifestations

Concours Photos

Vous aimez votre ville et voulez la montrer aussi belle que vous la voyez ? Vous aimez vous promener, randonner, ou simplement vous aimez votre quartier ? Ce concours est fait pour vous ! Tout au long de l'été, vous pourrez faire des photos et vous nous enverrez les 5 plus belles. Toutes les photos reçues seront exposées au forum des associations le samedi 11 septembre où un jury choisira les plus belles, les plus touchantes, les plus insolites, bref, celles qu'il préfère.

Règlement du grand concours photo 2021 «J'aime ma ville»

Modalités de participation :

- Les photos doivent illustrer ou avoir pour thème Ruy-Montceau.
- Les documents recevables sont des photographies de tout type, au format numérique. (Appareils photos, drones...)
- Couleur ou noir et blanc.
- Les photos peuvent être en mode portrait ou paysage.
- La taille des images doit être au minimum de 2339 X 1654 pixels.
- Aucune personne reconnaissable ne doit se trouver sur la photo.
- Chaque participant peut proposer jusqu'à 5 photos.
- La clôture des participations se fera le vendredi 3 septembre 2021.
- Toute participation implique l'accord sans réserve de ce règlement.
- Les photos doivent être envoyées par mail à : k.plateau@ruy-montceau.fr
- Pour chaque photo vous devez indiquer vos NOM et Prénom, adresse postale, numéro de téléphone, e-mail + date et lieu de la prise de vue

Dotation :

- Le gagnant du 1er prix recevra un Pass Culture qui lui donnera accès à tous les évènements culturels organisés par la commission Culture de Ruy-Montceau pour la saison 2021-2022 (de septembre 2021 à juin 2022). Sa photo sera mise en couverture dans le bulletin municipal.
- Le gagnant du 2ème prix recevra une entrée pour cinq évènements culturels de son choix dans la saison 2021-2022 de la commune. Sa photo sera mise en valeur dans le bulletin municipal.
- Le gagnant du 3ème prix recevra une entrée pour un évènement culturel de son choix dans la saison 2021-2022 de la commune. Sa photo sera mise en valeur dans le bulletin municipal.
- Les plus belles photos pourront être exposées dans les salles ouvertes au public de la commune.

Jury :

- Un jury composé d'élus, de conscrits et de représentants des joyeux retraités votera pour élire les photos gagnantes. Un classement sera fait à l'issue de ce vote.
- Droits et utilisation des photos dans le cadre des activités non-lucratives de la commune de Ruy-Montceau
- Les photos envoyées dans le cadre de ce concours pourront être utilisées pour illustrer ce concours photo et les suivants et pour réaliser une exposition.
- Les participants garantissent qu'ils sont titulaires des droits d'auteur des photographies participantes, c'est-à-dire qu'ils ont eux-mêmes pris ces clichés.
- Ils autorisent la représentation gratuite de leurs œuvres dans le cadre des activités de la mairie de Ruy-Montceau, à vocation d'exposition et à but non lucratif.
- Chaque utilisation des photos par la mairie de Ruy-Montceau sera éditée avec le nom de son auteur.